



C'est

LA GRÈVE

ÉPISEODE 2

7, 8, 9 mars... On bloque tout jusqu'au retrait !

Avec la contre-réforme des retraites et le "Pacte" dans l'Éducation nationale, le gouvernement veut nous imposer de travailler davantage au détriment de nos conditions de travail et de la qualité du service public d'éducation. Face à ces attaques, il faut sauver nos conquits sociaux. Mobilisons-nous pour nos retraites et pour nos salaires.

Augmentez nos salaires, ne touchez pas à nos retraites !

Les journées de mobilisation contre la réforme des retraites ont été historiques : plus 2,5 millions de manifestant·es le 11 février, 9 travailleur·euses sur 10 s'opposent à ce projet de réforme. Il est possible de faire plier le gouvernement et d'imposer un autre futur. Mais pour cela il ne faut pas faiblir et amplifier la mobilisation !

Chacun·e, à son échelle, peut contribuer à la victoire : se mettre en grève, participer aux manifs, aux AG dans ton établissement et dans ta ville, aux diffs de tracts, aux actions...

Alors le 7 mars entre dans l'action et rejoins la mobilisation ! Un autre monde est possible ! Levons-nous pour le construire collectivement !

En mars, on monte d'un cran : l'ensemble des syndicats appelle à mettre le pays à l'arrêt le 7 mars !

**Le 8 mars on construit la révolte féministe !
Et le 9 ? On continue, jusqu'au retrait !**

8 MARS Quand une grève de travailleuses déclenche la révolution !



Au début de l'année 1917, les ouvrières et les ouvriers de Petrograd se mettent en grève contre la guerre et la pénurie de pain. Le 23 février (8 mars du calendrier moderne) des ouvrières en grève manifestent pour leurs

droits, pour des conditions de travail et de vie décentes. Les salariés des industries leurs emboîtent le pas, les grèves se généralisent. Les travailleuses et les travailleurs s'arment alors pour affronter la police et l'armée. Elles et ils

gagnent contre le Tsar et mettent à bas son régime autoritaire. Ce sont ces manifestations d'ouvrières de février 1917 que les Bolcheviques ont désigné comme le premier jour de la révolution russe. Une nouvelle tradition est alors instaurée : le 8 Mars est choisi par le mouvement ouvrier comme journée de mobilisation des femmes. Cette date s'ancre alors de plus en plus dans le mouvement social comme une journée de lutte contre les inégalités et discriminations liées au genre

Le 8 mars est une journée de combat pour l'émancipation des femmes, c'est un jour de lutte pour la justice sociale. Quand les femmes s'arrêtent, le monde s'arrête !

Agenda de mobilisation 78

4
mars

Manif à Mantes-la-Jolie
Rdv 10 h devant la Collégiale à l'appel de l'intersyndicale du Mantois

6
mars

AG Interpro de grève
Limay, à partir de 18 h, à l'appel de l'intersyndicale, salle Kergomard.

7
mars

On grève, on bloque !
Départ du car Solidaires 78 de Plaisir à 12 heures pour la manif parisienne.

8
mars

On grève, on bloque !
Journée internationale de lutte pour les droits des femmes (car Solidaires)



l'agenda en ligne



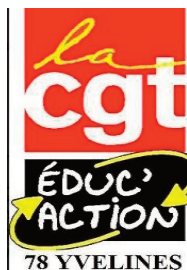
Pour ne rater aucun Rdv



★Enseignant·es 1^{er} degré
Déclaration intention de grève reconductible : modèle en ligne sur le site Sud éducation 78 dans l'Agenda militant (QR Code)

Sud éducation 78 :
sudeducation78@ouvaton.org
www.sudeducation78.org





Versailles, le 1^{er} mars 2023

Pour le retrait du projet de réforme des retraites Macron-Borne

Mettons les écoles, établissements et services « à l'arrêt » dès le 7 mars !

Les organisations syndicales des Yvelines se félicitent de la mobilisation massive qui, les 19, 31 janvier, 11 et 16 février a exprimé sa détermination à refuser le projet de réforme des retraites du gouvernement à travers les grèves, les manifestations mais aussi la pétition en ligne qui a dépassé le million de signatures. Cette mobilisation fait écho au rejet massif de ce projet dans la population : plus de 7 Français et Françaises sur 10 et 9 travailleurs et travailleuses sur 10 se disent opposés au projet de réforme.

Les organisations syndicales des Yvelines se félicitent de la mobilisation de la jeunesse qui refuse la précarité grandissante que lui promet le gouvernement, et qui rejoint massivement les cortèges interprofessionnels pour le retrait de la réforme Macron-Borne.

Comment imaginer travailler plus longtemps quand nos conditions de travail se dégradent année après année ? Cette année encore, les dotations pour la rentrée 2023 dans le 1^{er} et le 2nd degré des Yvelines ne répondent pas aux demandes des personnels, confrontés à des classes toujours plus chargées. Nous condamnons les fermetures de classes, la baisse des moyens et l'insuffisance des créations de postes prévues pour faire face aux besoins des établissements.

Dans un tel contexte, les projets ministériels d'imposer un « pacte » qui revient à imposer du travail supplémentaire à une profession dont les conditions de travail sont pourtant déjà dégradées, à aggraver les inégalités salariales femmes/hommes, à attaquer le statut et à désorganiser les écoles et établissements sont particulièrement inacceptables et irresponsables.

Les organisations syndicales des Yvelines appellent le gouvernement à retirer son projet de loi.

Si le gouvernement et les parlementaires devaient rester sourds à la contestation populaire, dans le cadre de l'appel interprofessionnel à durcir le mouvement et à mettre la France à l'arrêt dans tous les secteurs le 7 mars prochain, les organisations des Yvelines appellent à ce que les grèves massives permettent de fermer totalement les écoles, les collèges, les lycées et les services.

Elles appellent également les personnels à se mobiliser le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, pour combattre les inégalités dont souffrent aujourd'hui encore les femmes et dénoncer l'injustice sociale majeure que cette réforme représente pour elles.

Les organisations syndicales des Yvelines appellent ainsi :

- les enseignants du 1^{er} degré chargés de classe, à envoyer au plus vite, et au plus tard le samedi 4 mars minuit, leur intention de grève pour les 7, 9 et 10 mars ;
- les enseignants et personnels du 2nd degré à se réunir en heure d'information syndicale ou assemblée générale dès le lundi 6 mars ;
- tous les personnels à se réunir afin de discuter des suites à donner aux journées des 7 et 8 mars.